



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le



En ID : 033-213302615-20260323-2026_03_07-DE

Présents : 15

Votants : 15

Absents : -excusés :

Procurations :

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-03-07

Objet : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le SIETAVI

L'an deux mille VINGT SIX, le 20 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

Présents : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme SABACA Emmanuelle, Monsieur DEFFIEUX Marc

Absent :

Absents excusés :

Exclus :

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

Monsieur le Maire expose que, vu le renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune de LUSSAC (33570) auprès du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)

Monsieur le Maire fait un appel à candidature.

Messieurs MESSAHEL Maurice et BIBENS Sylvainse portent candidats.

Le conseil décide à l'unanimité de voter à main levée.

Résultats du vote :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal après avoir voté :

- **DESIGNE** : M. MESSAHEL Maurice (titulaire) et M. BIBENS Sylvain (suppléant) pour représenter la commune auprès du SIETAVI

A Lussac, le 20/03/2026

Le Maire, Didier GATINEL

